

DE23.014

## **CRÉATION SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE (S.P.A.S.A.D)**

388

Dans le cadre des services développés en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS d'Armentières souhaite s'engager en faveur de la création d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) afin de favoriser une meilleure prise en charge de l'utilisateur.

Un SPASAD est une structure permettant le rapprochement entre un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Il apporte un accompagnement dans les soins et dans les actes de la vie courante aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes atteintes de pathologies chroniques à domicile. Son objectif principal est de favoriser une meilleure coordination des acteurs de l'accompagnement à domicile.

En 2022, le CCAS a ainsi reçu un avis positif à un appel à projets pour bénéficier de l'accompagnement gratuit d'un cabinet d'audit et de conseil, mandaté par le Département. Ce cabinet, Stratélys, a donc contribué à la rédaction du dossier de demande de création d'un SPASAD.

Sur le plan administratif, un SPASAD répond à l'autorité conjointe de l'Agence Régionale de la Santé et du Conseil Département du Nord. Il convient alors de soumettre la demande d'autorisation à ces deux entités.

Au même titre, 2 budgets doivent être dressés chacun répondant aux champs suivants :  
- budget soin, financé par l'ARS,  
- budget aide et accompagnement, financé par le conseil départemental, différentes caisses de retraites et mutuelles.

Il est par conséquent proposé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer le dossier de demande d'ouverture de SPASAD et tous documents en découlant dans le respect des démarches précisées ci-avant.

### **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président

  
**Bernard HAESEBROECK**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 6 avril 2023  
Convocation du 10 mars 2023  
Administrateurs en exercice : 17  
Administrateurs présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

**PRÉSENTS** : Mme COBBAERT, M. QUESTE, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme LATOUR, Mme PLAZANET

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Néant

**EXCUSÉS** : Mme LORIDAN, M. AIT EL HAJ, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE

**ABSENTS** : Néant